



PARTI PRIS

Notes d'analyse

- (i)** « Parti pris » est une note d'analyse sur une question importante ayant trait aux enjeux actuels de l'économie nationale, aux problèmes liés aux politiques économiques, aux effets des dynamiques internationales.
- (ii)** Comme son nom l'indique, « Parti pris » traduit une « position », épistémologique, méthodologique ou intellectuelle, propre à l'auteur.
- (iii)** Elle ne reflète pas une « position » de l'AMSE qui, convient-il de le rappeler, est une société savante, pluraliste et ouverte.
- (iv)** Les notes doivent, dès lors, observer les règles en vigueur en matière d'analyse scientifique : rigueur, pertinence, validité.
- (v)** Destinées aux décideurs et, au-delà au public intéressé, elles doivent être rédigées dans un style clair, précis et simple.
- (vi)** Les notes d'analyse ne doivent pas dépasser 5 pages.
- (vii)** Elles font l'objet d'une procédure d'acceptation par le comité directeur de l'AMSE.

PARTI PRIS 19

(15 Avril 2020)

Confinés de tous les pays, unissez-vous !

Michel HOLLARD

Economiste, Grenoble

Quand j'ai reçu l'invitation des PUG¹, ma première réaction a été de considérer que cet appel ne s'adressait pas à moi. J'ai été certes professeur d'économie, chercheur et même directeur d'un laboratoire de recherche, mais tout ceci est bien lointain. Est-il légitime pour un retraité depuis maintenant plus de dix-huit ans de prétendre s'exprimer en tant que chercheur ?

Le temps de la recherche est un temps long et des réponses sérieuses à une question comme celle-ci nécessitant information large, réflexion, confrontation avec d'autres avant de publier quoi que ce soit. Confiné dans mon appartement grenoblois, je ne pourrais guère exprimer qu'une opinion personnelle ou une intuition. Et pourtant, je me lance dans cette « aventure ».

La pandémie vue du Maroc

Ce qui m'a en fait décidé, c'est une réflexion de Bertrand Badie qualifiant cette crise de « catastrophe globale » répandue avec une extraordinaire rapidité et qui dépasse les clivages entre nations. Les conséquences possibles de cette crise sont en effet considérables et aucune frontière ne permet de s'en protéger. Un rapport de l'ONG OXFAM (9 avril 2020) évalue à 500 millions le nombre de personnes que la crise pourrait « précipiter dans la pauvreté » avec les mouvements de population et les montées de violence qui peuvent en résulter.

Or, au même moment, je relisais des épreuves d'un ouvrage collectif sur la production au Maroc réalisé par une équipe d'économistes marocains et français². Ceci m'incitait évidemment à poser la question : « qu'en est-il de la pandémie au Maroc? ».

Tout confinés que nous soyons, les possibilités de contact avec d'autres chercheurs se maintiennent grâce à Internet, et comme la situation au Maroc, pourtant si proche, passe assez inaperçue dans les médias d'ici, il paraît utile de voir ce qui s'y passe.

La rubrique « Pandémie de Covid-19 au Maroc » de Wikipédia, en fait l'historique : Le 2 mars 2020, un homme de nationalité marocaine revenant d'Italie est testé positif au coronavirus. Le 5 mars, un deuxième cas de coronavirus est enregistré. Il s'agit de nouveau d'une ressortissante

1. Ce texte a fait l'objet d'une publication parmi une série de textes publiés, sous la direction de Alain Faure, par les Presses Universitaires de Grenoble en accès libre sur le thème « le virus de la recherche » que nous reproduisons ici avec l'aimable autorisation des PUG.cf.

<https://www.pug.fr/store/page/278/le-virus-de-la-recherche>

2. Nouredine El Aoufi, Bernard Billaudot (direct.), *in Made in Maroc, Made in Monde* (3 tomes), Editions Economie critique, Rabat, 2020.

italienne d'origine marocaine âgée de 89 ans. Le 10 mars, un nouveau cas est annoncé : un touriste français visitant la ville de Marrakech. Le 11 mars, trois nouveaux cas, etc. Alors que le nombre de cas observé est encore très faible, le gouvernement marocain et le Palais royal réagissent très rapidement.

Premières mesures

Dans la semaine du 9 au 15 mars 2020 : liaisons maritimes et vols à destination de plusieurs pays suspendus. Le 13 mars, fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités et des messages de sensibilisation au public. Le 16 mars, fermeture de nombreux espaces publics : cafés, restaurants, salles de cinéma, théâtres, salles de fêtes, salles de sport, hammams, salles de jeux et terrains de proximité. Le 19 mars : état d'urgence sanitaire programmée et circulation restreinte. Le 22 mars, décret-loi instaurant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 20 avril.

Le 21 mars, le confinement est appliqué avec autorisations de sortie dérogatoires obligatoires. Le formulaire à remplir, proche du nôtre, doit être signé par l'autorité administrative, il n'indique pas de sortie autorisée pour un exercice physique, pas d'heure de sortie et aucune limite de validité.

Le 6 avril, permis de circulation nécessaire à tout déplacement et usage du masque de protection obligatoire.

Un collègue économiste marocain m'écrit : « d'une manière générale, à Rabat le confinement est bien respecté. Les forces de l'ordre sont omniprésentes dans tous les carrefours stratégiques. Dans les quartiers populaires, Akkari, Yacoub el Mansour et autres, les marchés sont ouverts et les gens sont obligés de porter des masques. Je suis incapable de juger de la qualité des masques. Nous mêmes, nous avons acheté des masques chez Carrefour Market mais la qualité laisse à désirer. Pour nous déplacer, nous avons besoin d'une autorisation signée par le moqadem³ d'une durée illimitée. La mienne date du 20 mars et est toujours valable. (Rabat 14 avril 2020) ».

Mardi 14 avril, le Maroc compte officiellement 1888 patients atteints dont 217 guéris et 126 décès.

Pour l'instant, ça ne craque pas...

Les décisions sont appliquées avec vigueur. Selon *Le Monde* « Ceux qui ne portent pas de masques sont soumis aux mêmes sanctions prévues pour les infractions aux mesures exceptionnelles : un à trois mois de prison, amende de 1 300 dirhams (115 euros). Depuis le 19 mars, 8 612 personnes ont été arrêtées et poursuivies pour défaut de permis, transport clandestin de personnes, violation du confinement ou vente de produits frauduleux, selon un récent bilan officiel ».

Mais au Maroc, la « débrouille » fait partie de la culture. Une amie française qui travaille au Maroc depuis longtemps me livre cet inventaire :

« Des masques de toutes les formes, et qui manquent un peu partout (entre nous, ce n'est pas pris très au sérieux...), des publicités qui s'adaptent (une banque en ligne, un site pour du sport confiné...), des blindés dans les rues de tous les quartiers, des solidarités qui s'installent (le prêtre de la Cathédrale qui a négocié avec les autorités pour que les Subsahariens puissent faire la queue devant la cathédrale pour récupérer des paniers de courses), des appels téléphoniques à des personnes que l'on sait seules, la maison de retraite avec son interdiction de rendre visite aux pensionnaires depuis le 15 mars, le confinement total depuis le 4 avril, des répétitions de chorale en visio, télétravail, téléenseignement, la télévision qui s'adapte, la supérette qui te propose du gel et des gants à l'entrée et une entrée filtrée, des barrages à l'entrée des villes, voire à chaque changement de quartier pour Rabat. À côté de chez nous, un chantier travaille encore, le chant des oiseaux, moins de pollution, des questions sur l'avenir de ceux qui vivent de petits boulots, de l'informel... La Caisse nationale de sécurité sociale s'est très vite adaptée, la fracture sociale va

3. Le *Mokdem* est l'échelon local – quartier, douar – de la hiérarchie du ministère de l'Intérieur.

s'aggraver, on va vite s'apercevoir que l'accès à Internet et l'éducation, ce n'est pas encore le grand amour. Le tourisme qui en prend un sale coup, la surpopulation dans les quartiers populaires, on s'échange beaucoup de blagues, heureusement l'humour est là et Internet. Pour l'instant ça ne craque pas. ».

La double peine

Évidemment, la crise sanitaire aura des conséquences économiques. Une étude récente de CDG Capital (note du 12 avril 2020) permet d'en donner une première estimation. Le Maroc est victime d'une double crise avec le cumul de la sécheresse sévère des deux dernières années (le secteur agricole occupe encore 40% de la population active) et de la crise sanitaire. L'étude paraît relativement optimiste en se basant sur une durée de quatre mois et en prévoyant un taux de croissance 2020 entre 0% et 1%.

Toujours est-il que l'économie marocaine est rendue particulièrement vulnérable dans son commerce extérieur. L'équilibre de ses paiements extérieurs repose sur trois composantes clés⁴ : l'étude prévoit ainsi pour le tourisme une baisse de 50% de l'activité, pour les transferts des Marocains résidant à l'étranger une baisse 30%, pour les investissements directs étrangers une baisse de 48%.

Cette crise a bien sûr des conséquences sociales : le Maroc contient un secteur informel très important qui est évidemment menacé, avec ce basculement vers une pauvreté accrue qui en résulte pour nombre de gens.

Un article du *Monde* attire l'attention sur le cas d'une mère célibataire : « Sans autorisation dérogatoire signée par un employeur officiel, les Marocains ne peuvent plus se rendre au travail. Comme Zeyna, des millions de travailleurs non déclarés ou exerçant dans le circuit informel se sont ainsi retrouvés sans revenu du jour au lendemain. « En temps de crise au Maroc, on peut toujours s'appuyer sur sa famille. Les voisins s'entraident et se prêtent de l'argent. Pour nous, c'est une double peine. Mon fils n'a ni père ni papiers, alors personne ne veut nous approcher" ». La solidarité, qui fait partie de la tradition marocaine, est également fortement stimulée par l'État qui a créé un fonds spécial Covid-19 pour venir en aide aux personnes en difficulté. Ce fonds était doté de 23,5 Milliards de Dirhams (2 Milliards d'euros environ) dont 10 financés par l'État et le reste par les entreprises. Ainsi, le 14 avril, le chef du gouvernement a « appelé » les fonctionnaires relevant des différents ministères et établissements publics à participer au fonds spécial du Covid-19. La participation qui s'élèvera à 3 jours de salaire, prélevés à raison d'une journée par mois (en avril, mai et juin 2020).

Retrouver l'essentiel

Comme dans tous les pays, la crise provoque une prise de conscience du rôle des catégories les moins considérées. Un dirigeant d'une petite entreprise de l'agro-alimentaire me fait part de ce constat : « on est passé à côté de l'essentiel. On redécouvre que les corps de métiers les plus importants sont les personnels soignants (médecins, infirmiers, pharmaciens, etc...), les agriculteurs, les livreurs, les éboueurs et l'épicier du coin ».

4. Pour en savoir plus sur le commerce extérieur marocain, on lira avec profit le chapitre 4 du Tome 1, rédigé par Pauline Lectard et Alain Piveteau, de l'ouvrage *Made in Maro, Made in Monde* cité au début de ce texte.

Ce constat n'est pas propre au Maroc. Comme ailleurs, une analyse de cette crise et de ses conséquences ne peut être le fait de la seule discipline économique, tant les composantes historiques, sociales culturelles et régionales du pays joueront un rôle essentiel, dans les comportements des différentes personnes et institutions comme dans les politiques mises en œuvre. En fait les inégalités de revenu et de patrimoine énormes, y compris entre les différentes régions, que la crise souligne, ne seront pas vaincues du jour au lendemain et probablement sans des mouvements sociaux jusqu'alors contenus par le pouvoir en place. Cette contribution voulait d'abord attirer l'attention sur la situation qui est celle d'un « pays en développement ». Il faudra donc disposer de temps et de recherches approfondies pour avoir une vision cohérente de ce qui en aura résulté dans une société marocaine déjà soumise à de fortes tensions et où l'on réfléchit sur la possibilité d'un autre modèle de développement⁵.

5. Voir par exemple la contribution du Conseil économique, social et environnemental, « Le nouveau modèle de développement du Maroc » Rabat, mai 2019